

Mémoire de recherche

Formation des cadres culturels territoriaux

DESS « Direction de projets culturels »

Cycle universitaire 2002/2003 - Novembre 2003

De l'ouvrier à l'œuvrier

Friches industrielles reconverties en lieux culturels :
(nouveaux) territoires, mémoire, identité, travail et valeurs



Etude de cas : « Au bord de l'Eau » à Margny-lès-Compiègne, « Chez Rita » et « La Condition Publique » à Roubaix, « Métalu » à Loos, « Mains d'œuvres » à Saint Ouen.

Virginie Foucault

- Michel RAUTENBERG, Directeur de Mémoire
Directeur de l'Institut de Sociologie et professeur d'ethnologie
à l'Université de Lille I,
- Claude RENARD, Tutrice
Chargée de Mission « Nouveaux territoires de l'art » à
l'Institut des Villes
- Jean-Pierre SAEZ, Directeur de l'Observatoire des Politiques
Culturelles et Vincent ADELUS, Responsable des formations.

Université Pierre Mendès France,

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Observatoire des politiques culturelles,

Ministère de la culture et de la Communication.



Ce mémoire,

En hommage à tous ceux qui ont travaillé et qui travaillent encore aujourd'hui dans les ateliers d'usines, à ceux qui ont participé à la grande épopée de la révolution industrielle, à ceux qui ont souffert, enduré et plié l'échine, à tous ceux qui ont lutté, à tous ceux qui aujourd'hui insufflent la vie dans les grands ateliers d'antan.

Ce mémoire,

Pour que nous sachions faire grandir nos enfants dans ce monde plein d'incertitudes et de violence,

Pour que nous sachions nous grandir,

Pour tout ce que ces pages ne disent pas,

Pour tout ce que la voix ne saurait dire.

Ce mémoire,

A ma mère,

A Serge,

A Simon.

Remerciements

Mes remerciements vont à Michel Rautenberg qui a guidé avec un suivi exigeant et une attention bienveillante ce travail sans jamais donner signe d'impatience.

Ce mémoire ne serait pas ce qu'il est si il n'avait pas bénéficié du soutien de Claude Renard qui, par sa bienveillance et sa grande humanité m'a donné le courage nécessaire pour aller jusqu'au bout.

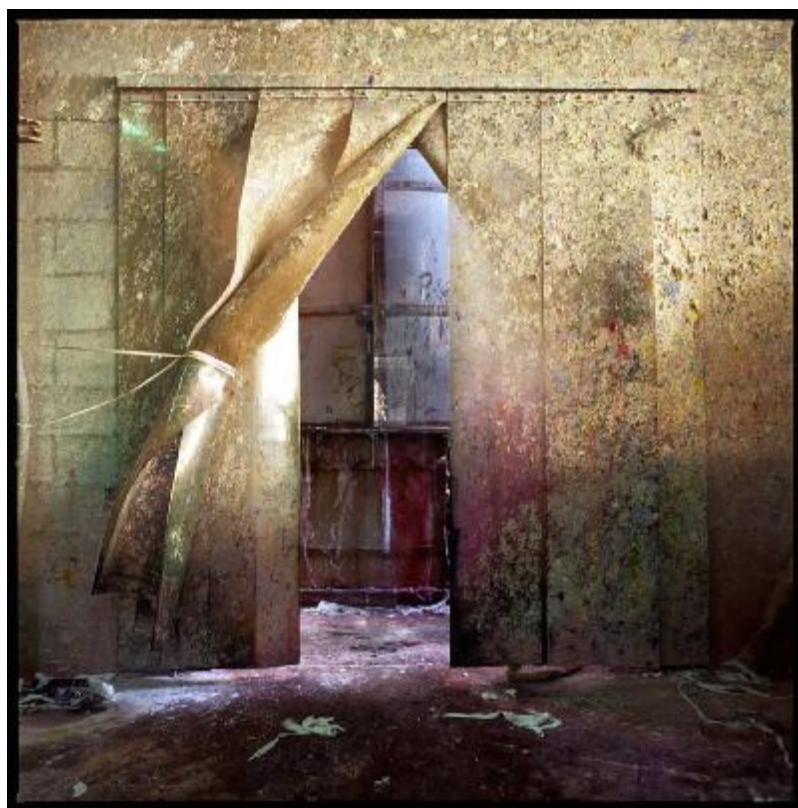
Merci aussi aux compagnons de route de l'Observatoire des Politiques Culturelles pour leurs encouragements.

Mes remerciements vont aux artistes, collectifs et associations qui par leur disponibilité et leur contribution ont permis à cette recherche d'aboutir.

Je n'oublie pas René Aubry qui de ses notes a permis d'adoucir le vacarme intérieur de cette période particulièrement tumultueuse.



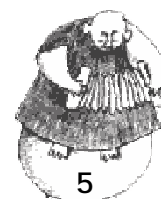
Table des matières



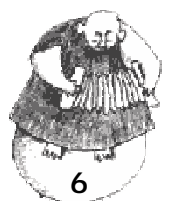
PREMIERE PARTIE : DE L'USINE A LA FRICHE : UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE ?	13
A. LE TERRITOIRE DE LA FRICHE.....	13
1. LE TERRITOIRE URBAIN, LE PHENOMENE DE LA DESINDUSTRIALISATION	13
2. L'ELARGISSEMENT DE LA NOTION DE PATRIMOINE.....	15
3. LE CONCEPT DE REUTILISATION DE BATIMENTS ANCIENS	16
4. UNE ARCHITECTURE PARLANTE, LA REGENERATION URBAINE.....	19
B. UNE NOUVELLE GENERATION DE LIEUX ET DE PROJETS ARTISTIQUES A L'HEURE DE L'EMERGENCE INSTITUTIONNELLE.....	22
1. LE RAPPORT L'EXTRAIT	22
<i>Les conditions de l'émergence des lieux.....</i>	22
2. DE LA RECHERCHE D'UNE DEFINITION.....	24
<i>Les lieux intermédiaires</i>	25
<i>Les lieux de fabrique</i>	26
3. DU RAPPORT A LA MISSION EN PASSANT PAR LE COLLOQUE.....	28
<i>Le colloque NTA</i>	28
<i>La Mission NTA à l'Institut des Villes.....</i>	29
<i>Les nouveaux territoires de l'art portent-ils bien leur nom ?</i>	31
DEUXIEME PARTIE : CINQ LIEUX PAR LA LORGETTE.....	33
A. MÉTALU.....	34
<i>Au 4 de la rue Jules Ferry à Loos</i>	34
<i>Le statut.....</i>	34
<i>Les habitants des lieux</i>	35
<i>Le projet</i>	36
B. L'ACTE THEATRAL / AU BORD DE L'EAU.....	38
<i>Au 4 de l'Allée des roses sur un joli de chemin du Halage.....</i>	38
<i>Le statut.....</i>	38
<i>Les habitants des lieux</i>	39
<i>Le projet</i>	39
C. LA CONDITION PUBLIQUE.....	42
<i>Au 14 de la Place Faidherbe à Roubaix.....</i>	42
<i>Le statut.....</i>	42
<i>Les habitants des lieux</i>	43
<i>Le projet</i>	43



D.	MAINS D'ŒUVRES	45
	<i>Au n° 1 de la rue Charles-Garnier à Saint-Ouen.....</i>	<i>45</i>
	<i>Le statut :</i>	<i>45</i>
	<i>Les habitants du lieu :</i>	<i>46</i>
	<i>Le projet :</i>	<i>46</i>
E.	CHEZ RITA	48
	<i>Au 49 de la rue Daubenton à Roubaix :</i>	<i>48</i>
	<i>Le statut :</i>	<i>48</i>
	<i>Les habitants du lieu :</i>	<i>49</i>
	<i>Le projet</i>	<i>50</i>
	TROISIEME PARTIE : DE L'OUVRIER A L'ŒUVRIER	52
A.	UN AIR DE FAMILLE (LEGATAIRE DU PASSE, PATRIMOINE, CULTURE OUVRIERE).....	52
1.	LA DENOMINATION DES LIEUX	52
2.	LE TRAVAIL DE LA MEMOIRE	54
	<i>Un lieu chargé d'histoire.....</i>	<i>54</i>
	<i>La mémoire collective comme production de mondes communs.....</i>	<i>56</i>
	<i>De l'héritage du passé à la re-création.....</i>	<i>60</i>
	<i>L'habitant fait le lieu.....</i>	<i>62</i>
3.	LE TRAVAIL DES MAINS, DES CHOSES ET DE LA MATIERE :	64
	<i>Artistes et ouvriers sur le chemin de l'usine</i>	<i>64</i>
	<i>Le travail des choses</i>	<i>66</i>
	<i>L'art de faire, d'inventer et d'exécuter avec habileté.....</i>	<i>67</i>
	<i>L'art de récupérer.....</i>	<i>68</i>
4.	LE TRAVAIL DU LIEN, LA SOCIALISATION DES LIEUX	69
	<i>Le lien au territoire, la mémoire du partage.....</i>	<i>69</i>
	<i>Le lieu collectif, le lien et le lieu</i>	<i>71</i>
B.	UNE NOUVELLE CLASSE D'ARTISTES.....	74
1.	L'IDENTITE.....	74
	<i>l'identité, la construction identitaire.....</i>	<i>74</i>
	<i>L'identité, la représentation et la fiction</i>	<i>75</i>
2.	LES MUTATIONS DU TRAVAIL ET DU MILIEU.....	77
	<i>De l'industrie aux services, de la professionnalisation à l'évolution du milieu artistique</i>	<i>77</i>
	<i>De la notion élargie du créateur et de la création</i>	<i>80</i>
	<i>L'économie de la relation.....</i>	<i>82</i>



	<i>Un rapport au travail plus humain.....</i>	<i>83</i>
3.	LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE POLITIQUE.....	87
	<i>La conscience du groupe, la conviction.....</i>	<i>87</i>
	<i>La question de la lutte, le front des intermittents.....</i>	<i>89</i>
	<i>L'utopie en marche.....</i>	<i>91</i>
4.	LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE PUBLIC CULTUREL POUR LES CULTURES POPULAIRES ?	93
	<i>Le rapport à la culture populaire.....</i>	<i>93</i>
	<i>La controverse, la légitimité.....</i>	<i>96</i>
	<i>Discours, théorisation, réseaux.....</i>	<i>99</i>
	<i>Une force de questionnement pour les pratiques institutionnelles.....</i>	<i>102</i>



PREAMBULE

« Nous devons préserver les lieux de la création, les lieux du luxe de la pensée, les lieux du superficiel, les lieux de l'invention de ce qui n'existe pas encore, les lieux de l'interrogation d'hier, les lieux du questionnement. Ils sont notre belle propriété, nos maisons à tous et à chacun. Les impressionnants bâtiments de la certitude définitive, nous n'en manquons pas, cessons d'en construire. La commémoration elle aussi peut être vivante, le souvenir aussi peut être joyeux ou terrible. Le passé ne doit pas toujours être chuchoté ou marcher à pas feutrés. Nous avons le devoir de faire du bruit. Nous devons conserver au centre de notre monde le lieu de nos incertitudes, le lieu de notre fragilité, de nos difficultés à dire et à entendre. Nous devons rester hésitants et résister ainsi, dans l'hésitation, aux discours violents ou aimables des péremptaires professionnels, des logiques économistes, les conseillers-payeurs, utilitaires immédiats, les habiles et les malins, nos consensus seigneurs. »

Jean-Luc Lagarce, Du luxe et de l'impuissance, Les Solitaires Intempestifs, 1997



AVANT-PROPOS



Chevalet au milieu d'une plaine déserte, tuyauteries dans les cumulus gris du ciel, forteresses de briques rouges, édifices des temps modernes, cheminées qui brûlent tranquillement leur décharge de ferraille ... Monumentales, mystérieuses, étranges, graves, bruyantes, silencieuses, les usines de chez moi fondent depuis toujours le paysage de mon enfance.

Depuis dix ans dans le Valenciennois, ce sont les corons et les terrils qui cultivent mon regard ; ce sont de jolis chemins autour d'étangs nés de l'effondrement de galeries souterraines et d'anciens cavaliers (anciennes voies ferrées des mines) réaménagés qui accueillent les pas du dimanche ; ce sont les habitants de ce pays qui s'abandonnent parfois à raconter leurs souvenirs et la fin d'une aventure : la mine.

Ces gens que je côtoie ont je pense ouvert en moi une curiosité qui demandait à se satisfaire. Peut-être y a-t-il un peu de mélancolie dans mon regard ... Peut-être parce qu'ils représentent le dernier éclat d'une culture qui peu à peu s'obscurcit ... peut-être parce qu'ils ont souvent vécu des vies et des métiers d'une grande pénibilité et que parfois leurs petits enfants ignorent tout de ce passé. De là a peut-être cheminé en moi le désir d'aller plus profond dans la connaissance de l'univers du monde ouvrier, l'envie de faire sortir des secrets du passé hors de leurs cachettes.



INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années en France, des friches industrielles économiquement abandonnées sont investies par des équipes artistiques. Ces friches reconverties en lieux culturels nous posent des questions sur la manière de penser et faire la culture aujourd'hui. Les divers et nombreux témoignages et ouvrages parus sur le sujet ces dernières années sont significatifs de l'intérêt croissant porté à ces démarches.

Nous avons souhaité dans le cadre de ce mémoire nous intéresser à ces friches reconverties en lieux culturels pour y déceler des traces d'une culture ouvrière qui y serait encore à l'œuvre et qui participerait à de nouveaux imaginaires.

L'objet de ce travail n'est pas d'amener un nouvel éclairage sur les hommes qui ont précédé les artistes dans les usines mais il consiste à chercher la présence des valeurs de la culture ouvrière dans les fabriques artistiques. Est-ce que cette culture de l'ouvrier, qui s'est exprimée au travers des lieux, du travail, des savoirs, des valeurs, traverse le temps ? A-t-elle été préservée, transmise en héritage aux artistes d'aujourd'hui ? Façonne-t-elle leur travail ? Est-ce qu'il y a un air de famille entre ces deux communautés ? Peuvent-elles se croiser sur le chemin de l'usine ? Les reconnaît-on, leur reconnaît-on une légitimité ?

Nous formulons ici l'hypothèse que la culture ouvrière circule, qu'elle peut se re-localiser en d'autres marges, qu'elle s'hybride pour apparaître sous de nouvelles formes. Cependant, nous supposons que si ces cultures sont sœurs, si les artistes sont les héritiers de certaines valeurs de vie et de travail, ils n'en revendiquent pas forcément la filiation.

L'objet de cette étude nous a au départ quelque peu désarmé tant les friches ou « Nouveaux Territoires de l'Art » suscitaient autour de nous de démêlés. Il s'est insinué alors dans notre réflexion personnelle une multitude de doutes et de sentiments que nous avons souhaité mettre à l'épreuve du terrain.



Finalement, la recherche s'en est trouvée confortée, cela favorisant les questionnements. En effet, souvent il nous semblait excessif d'entendre les tenants des friches voir en ces expériences le salut du monde de l'art comme il nous semblait injuste que leurs opposants veuillent à tout prix les ignorer ou les réduire à un simple phénomène de mode.

Les contradictions de regards et de pensées sur les friches, les travaux récents notamment la publication d'un rapport et l'organisation d'un colloque international à Marseille, ont en définitive rendu d'autant plus attrayant le sujet. Il ne s'agissait pas de réconcilier à tout prix les camps opposés, mais d'essayer de trouver des éléments de réflexion qui favoriseraient une meilleure compréhension des hommes et des femmes qui habitent et font vivre la culture aujourd'hui.

Dans cette optique, nous proposons dans une première partie des éléments de contexte et de définitions. Il nous paraissait utile de décrypter des termes telles que friches et fabriques. Nous avons également questionné le statut des lieux en effectuant un détour par la notion de réutilisation de bâtiments anciens et la constitution d'un patrimoine industriel. Ce tracé a été utile à notre recherche pour permettre de décliner d'autres questionnements tels le territoire, la mémoire, l'identité.

Nous avons ensuite exploré cinq lieux afin de préciser des éléments spécifiques à ce champ d'activités. Les lieux aux portes desquels nous avons frappé sont : « Chez Rita » à Roubaix, « La Condition Publique » à Roubaix, « Métalu » à Loos, « Au bord de l'Eau » à Marly-lès-Compiègne, « Mains d'Œuvres » à Saint Ouen. Ces lieux bien que distincts renvoient cependant à des interrogations constantes sur le sujet qui nous occupe.

Dans notre troisième partie, à partir des enquêtes réalisées sur le terrain, nous avons procédé à un rapprochement entre la culture ouvrière et la culture « en friche ». Ce travail n'a pas été rendu facile du fait que nous nous trouvons dans une époque marquée par l'invisibilisation de la culture ouvrière. Il s'agissait en quelque sorte de chercher « l'endormie » des usines éteintes, le reflet dans le miroir des origines, les liens entre là-bas et ici.



Par ailleurs, faire parler des expériences artistiques au travers de concepts comme la solidarité, le collectif, faire parler des artistes sur la manière dont ils fabriquent leur art s'est avéré délicat. Notre objet portait sur les artistes en friches tels qu'ils vivent et sur l'art tel qu'ils le font, cela revenait quelquefois à explorer des secrets de fabrication, à débusquer des dimensions « cachées », des pratiques imperceptibles, celles dont nous parle Michel de Certeau¹.

La quête de l'hybridation des manières d'être et de faire s'est construite autour de différents croisements : croisement entre le lieu ordinaire d'hier et le lieu patrimonialisé d'aujourd'hui, croisement entre l'ouvrier au travail et l'artiste au travail, croisement entre les luttes d'hier et les résistances d'aujourd'hui.

Cela nous a amené à nous interroger sur la notion de travail et d'identité, sur la place occupée par ces artistes dans un milieu professionnel en mutation, sur la passation du travail d'une classe laborieuse à une classe d'artistes précarisés. Cela pose le problème plus général de la constitution d'un champ professionnel exclu des lieux culturels reconnus, donc la question de l'apparition d'une culture minoritaire et de la construction de sa légitimité.

Par ailleurs, la question du rapport de ces lieux aux populations et à la société nous a très souvent renvoyé aux conceptions de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle.

Les enjeux contenus dans les utopies exprimées par les artistes en friche sont également au cœur de notre questionnement ainsi que leur capacité à transformer les pratiques culturelles.

Dans le cadre de cette recherche, nous proposons des éléments de réflexion à partir de différentes thématiques qu'il est possible d'assembler comme un puzzle. Autant dire d'emblée qu'il manque des pièces. Nous ne prétendons pas à une analyse typologique du milieu artistique, pas plus qu'à une analyse

¹ De Certeau Michel, philosophe, historien, théologien, éveilleur d'esprits et voyageur de la pensée



précise des politiques culturelles. Ces domaines aussi éminemment importants soient-ils ne représentent pas le cœur de notre sujet.

Nous mesurons la portée toute relative et bien modeste de ces résultats. Les difficultés liées au temps et à la vie en ont fixé les limites. Il aurait fallu pour bien faire, il faut ici l'avouer, saisir l'activité artistique en son milieu, se plonger dans le temps au cœur des friches, les habiter, les écouter, les observer discrètement, relever des indices ...

Nous vous invitons à relativiser ce propos à la lumière de votre connaissance du monde des ouvriers et des artistes ; à garder ce document comme un livre ouvert que vous pouvez enrichir de vos réflexions, de vos savoirs, de votre sensibilité.



Première partie : De l'usine à la friche : un tournant dans l'histoire ?

A. LE TERRITOIRE DE LA FRICHE

1. Le territoire urbain, le phénomène de la désindustrialisation

Dans les années 1970, la crise économique en France va amener le pays tout entier vers une désindustrialisation qui s'assortit non seulement de la crise de l'industrie mais aussi de ses corollaires. Les grandes industries en raison de nouvelles stratégies de production ferment leurs portes et se délocalisent. De profonds bouleversement s'ensuivent : transformation des relations sociales dans l'entreprise, crise des organisations syndicales, recomposition du monde du travail, reconversion de villes et de régions mono-industrielles ...

La disparition de pans entiers de l'industrie jusqu'alors moteurs de la prospérité génère de nombreux problèmes non seulement urbains mais également psychologiques, sociaux, écologiques. « *Lorsque se matérialise une friche, s'atomisent en fait toutes sortes de friches sociales, psychologiques, écologiques, économiques ou politiques côtoyées par les peurs et les angoisses* »².

Si l'industrie n'a pas complètement perdu son importance³, les évolutions socio-économiques montrent que nous nous trouvons engagés dans un processus de profonds changements de structures dont les effets sont parfois comparés à ceux qui ont découlé du passage d'une société agraire à une société industrielle, il y a cent ans.

² Dos Santos Lyliane, « Les nouveaux lieux culturels » In « Neuvièmes entretiens du Centre Jacques Cartier, Usine C, Montréal, octobre 1996

³ 150 000 postes perdus dans l'industrie depuis 2001. Seule véritable raison de ne pas désespérer de l'industrie : une partie de ces emplois de service vient d'activités externalisées par l'industrie (informatique, logistique, transport ...). En 2001, les services à l'industrie ont créé entre 60 000 et 80 000 emplois, soit, grosso modo, le nombre d'emplois détruits par l'industrie, In Libération, « La France face au spectre de la récession », 8 octobre 2003.



Nous sommes face à une mutation de l'économie et de ses services, lesquels sont marqués par la mondialisation.

Le processus de désindustrialisation a des répercussions diverses selon les secteurs et les régions. Les secteurs d'industrialisation ancienne dominés par la mono-industrie (l'industrie textile, l'industrie minière du charbon et du minerai, la métallurgie, la sidérurgie) ont été particulièrement touchés et ont affecté des régions entières, comme la Lorraine et le Nord Pas de Calais.

Ces fermetures et changements dramatiques ont incroyablement fait souffrir les populations de ces territoires qui ont parfois à juste titre mais aussi souvent de façon injustifiée, une image de régions arriérées, marquées par la dégradation, la pauvreté et l'incapacité au renouvellement.

Si les politiques locales ont mis tout d'abord une priorité absolue à faire évoluer les régions en favorisant par exemple les secteurs de l'innovation et en privilégiant les projets d'aménagement visant à la mise à zéro des sites, elles veillent apparemment aujourd'hui aussi à maintenir une certaine mémoire de la période industrielle.

Pour exemple, en Lorraine, le samedi 20 septembre 2003, les Houillères du Bassin de Lorraine, ont remonté les dernières tonnes de charbon de l'Unité d'Exploitation de Merlebach qui est l'avant-dernière mine de charbon française. *« On ne saurait oublier Merlebach l'industrielle, lieu de progrès techniques miniers considérables grâce à la formidable aventure de l'exploitation des dressants. Dans ces veines quasi verticales joliment baptisées de prénoms féminins, s'exprimaient les qualités ancestrales de l'ouvrier mineur-artisan qui sait tout faire (...) Aujourd'hui le cœur du Bassin Minier s'ouvre à de nouvelles entreprises. Merlebach sans la mine va changer, se donner une nouvelle identité, riche d'une épopée industrielle sans équivalent qu'il importera de faire vivre dans la mémoire des générations futures. »*⁴ Sur ce site chargé d'un extraordinaire passé industriel, l'Etablissement Public Foncier Lorrain et les collectivités travaillent aujourd'hui à l'implantation d'un parc public, d'une base de loisirs, d'un terrain de golf, de zones commerciale et artisanale.

⁴ In Le Républicain Lorrain, « L'adieu à la mine », supplément du 18 septembre 2003



Tout comme en Lorraine, dans la Région Nord Pas de Calais, il semble aujourd'hui qu'il y ait une reconquête d'usages des zones économiquement délaissées du territoire, qu'il y ait une fierté retrouvée d'avoir été une grande région industrielle.

2. L'élargissement de la notion de patrimoine

Les paysages industriels ont perdu en l'espace de quelques années une grande partie de leurs traits caractéristiques. Les mines, les usines sidérurgiques, les aciéries et cokeries désaffectées ont été rasées et certains quartiers ouvriers sont devenus méconnaissables. Nous constatons aujourd'hui que ce phénomène s'accompagne d'un renversement des valeurs du patrimoine industriel; que ce qui passait hier encore pour ordinaire, représente aujourd'hui un intérêt historique.

Mais pourquoi cherche-t-on aujourd'hui à préserver la culture industrielle des régions d'industrie ancienne ? Ces paysages industriels, ces bâtiments d'usine, ces équipements industriels et leurs infrastructures ont été longtemps d'une grande valeur économique. Autrefois, presque personne n'attribuait à ces objets une valeur esthétique ou culturelle, tant ils faisaient partie des choses banales de la vie quotidienne. Mais à présent qu'ils se raréfient en raison de la désindustrialisation, il semblerait que certains sites changent de valeur et deviennent des biens d'intérêt pour les collectivités. L'usine devient un « capital culturel » dont la valeur augmente de par sa rareté. Un haut-fourneau, un chevalet, un laminoir, considérés auparavant comme des ouvrages techniques font partie aujourd'hui du patrimoine culturel de la France presque au même titre que le château, l'église ou l'hôtel particulier.. Ils sont estimés comme autant de précieux témoins de l'évolution culturelle d'une région et présentent les éléments d'une culture matérielle bien particulière.

En cela, il y a une nouveauté et un phénomène que l'on peut assimiler à la notion d'élargissement du patrimoine. *« D'abord centrée sur le monument, la notion de patrimoine a considérablement progressé. A partir de l'édifice isolé, elle s'est étendue à tous les lieux de mémoire de l'activité humaine – usines,*



commerces etc -, ainsi qu'aux sites et aux ensembles urbains puis aux paysages »⁵. Pierre-Laurent Frier la définit comme « *l'ensemble des traces des activités humaines qu'une société considère comme essentielles, pour son identité et sa mémoire collective et qu'elle souhaite préserver afin de la transmettre aux générations futures* »⁶.

Par ailleurs, aujourd'hui les responsables de l'aménagement du territoire et les urbanistes se sont emparés de ces questions. Ils cherchent aujourd'hui à réinvestir les territoires et quartiers délaissés, à travailler sur l'identité des communes et des régions ; pour cela ils s'intéressent aux lieux centraux et donc aux grandes cathédrales silencieuses du travail humain.

3. Le concept de réutilisation de bâtiments anciens

Afin d'aborder la notion de réutilisation d'anciens bâtiments industriels, nous avons choisi d'illustrer le propos au travers d'une balade dans la Région Nord Pas de Calais, région qui concentre la moitié du parc des friches industrielles de France. Voyons ce que nous raconte cette terre du Nord devenue stérile à force d'exploitation, mise en jachère et au repos après un siècle d'histoire industrielle.

Dans les années 80, au plus sombre de la crise de reconversion, les friches dans la Région Nord Pas de Calais sont occultées et la tendance consiste plutôt à bannir le mot industrie, à gommer l'image de la mine, à détruire les chevalets et les usines. Les Charbonnages de France vont jusqu'à ensevelir les lampes des mineurs lors du comblement des puits de mine, interdisant aux hommes de conserver cette lampe qui accompagnait chaque descente au fond, représentait l'étincelle de la vie et signalait la présence du grisou. On ne peut que s'interroger sur ce geste qui symbolise la négation de milliers de vies de travail, cette volonté de faire table rase de l'histoire de la mine et de créer un véritable trou de mémoire.

⁵ Services départementaux de l'architecture et du patrimoine, services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication, site internet du Ministère de la Culture et de la Communication

⁶ Frier Pierre-Laurent, *Droit du patrimoine culturel*, Paris, PUF, 1997, p13-14



Un changement s'opère dans les années 1990 : le patrimoine industriel est mis en avant, tout comme l'identité du Nord-Pas-de-Calais comme grande région industrielle. De nombreuses interventions sont conduites sur le patrimoine et servent des objectifs de valorisation sociale, culturelle, touristique et économique.

En faisant un petit retour en arrière du côté du patrimoine, nous constatons que le concept de réutilisation de bâtiments anciens, ici comme ailleurs, n'est pas une invention récente. Régis Neyret, président d'honneur, fondateur de l'association du patrimoine rhônalpin introduisait son propos dans les neuvièmes entretiens du Centre Jacques Cartier en disant « *si l'on a mis ici le titre « Les nouveaux lieux culturels », c'est parce que, pour vendre un produit, il faut vendre quelque chose de nouveau, mais, en fait, ce n'est jamais que la reprise d'un thème très classique* ». ⁷

Si nous regardons le Nord, nous trouvons en effet des exemples significatifs de ce processus de réutilisation dans et hors du domaine culturel, par le privé et par le public.

Dans le domaine du privé, d'anciennes demeures sont transformées en hôtel de luxe, des bureaux ou des logements sont également réalisés dans d'anciennes usines reconverties.

Une foison d'exemples où l'identité première du lieu a généralement été abandonnée au profit d'une activité sans rapport avec l'histoire du bâtiment peut illustrer notre propos :

A Lille, le couvent des Minimes, monument historique du 17^{ème} siècle a été transformé en hôtel de luxe, la Vieille Bourse sur la Grand Place datant du 17^{ème} siècle abrite aujourd'hui les bouquinistes et le marché au fleurs ; la Chambre de Commerce se trouve dans un beffroi de style néo-flamand, la Porte de Gand a été transformée en restaurant gastronomique.

Parmi les transformations initiées par les autorités publiques, nous retiendrons quelques exemples : Le Palais Rihour construit au 15^{ème} siècle par Philippe Le Bon est le siège de l'Office du Tourisme, le Palais Rameau, palais mauresque construit en 1879 dans la tradition orientaliste accueille la serre horticole de la ville ; des espaces de qualité sont choisis pour des

⁷ In Neuvièmes entretiens du Centre Jacques Cartier « Les nouveaux lieux culturels », Usine C, Montréal, octobre 1996



administrations comme l'Hôtel Scribe pour la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Lille.

Pour poursuivre, allons du côté des sites et anciens bâtiments dont la reconversion s'est faite au travers d'un objet culturel avec le souci tantôt de la conservation d'un patrimoine classique, tantôt de la préservation d'un site à caractère industriel : L'Hospice Comtesse fondé en 1237 est devenu un musée qui accueille de la faïencerie, des instruments de musique anciens, des tableaux de l'école hollandaise et flamande ; Le Théâtre du Nord est installé dans une Grande-Garde de 1717; le musée des canoniers dans l'ancien couvent des Urbanistes ; depuis octobre 1996, le Fonds Régional d'Art Contemporain est installé à Dunkerque dans une partie des bâtiments de l'ancien hôpital ; le Musée d'Art et d'Industrie de Roubaix a ouvert récemment ses portes dans une ancienne piscine Arts-déco ; le Centre des Archives du Monde du Travail est implanté dans l'Usine Motte-Bossut⁸ à Roubaix ; la scène nationale Culture Commune sur l'ancien site minier du 11/19 à Loos en Gohelle ; le Centre Historique Minier de Lewarde a fait l'objet d'une mise en valeur muséographique afin de témoigner d'un système économique et productif qui a mobilisé pendant deux siècles environ des populations ouvrières.

Les exemples foisonnent. Nous pourrions dérouler ainsi une longue liste car dans le Nord, les friches font partie du quotidien. Elles sont filmées et même reconstituées (« Germinal » à Wallers-Arenberg), parcourues (la faune et la flore des terrils à Loos-en-Gohelle), habitées (les anciennes courées à Valenciennes ou à Roubaix), transformées comme ces douze Maisons Folies⁹, lieux d'expression artistique qui vont ouvrir leurs portes dans la région avec le lancement de Lille 2004, capitale culturelle de l'Europe.

En se mettant sur les traces de la ville, nous constatons que la naissance de la notion de reconversion industrielle par la culture si elle reste une idée assez marginale comparée aux pratiques de pré-verdissement, dépollution et remise

⁸ Très bel exemple des usines construites dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et qu'on a appelées les châteaux de l'industrie.

⁹ La Maison Folie est au cœur des festivités de Lille 2004. Sur les douze sites en cours de restauration ou de construction, trois sont d'anciennes friches industrielles, destinées à devenir à long terme des centres culturels actifs.



à zéro, n'est somme toute pas récente. Dans ce sens, nous nous rendons à l'évidence et pouvons affirmer que nous n'avons rien inventé !

De plus, nous supposons que le phénomène ira en s'amplifiant au regard d'une expression architecturale aujourd'hui davantage centrée sur la réhabilitation que sur la construction neuve. Et cela sans compter que les grandes institutions, armée, église, hôpitaux, ont aujourd'hui des milliers de mètres carrés à revendre !

4. Une architecture parlante, la régénération urbaine

L'usine est un espace matériel constitutif du paysage de notre société industrielle. L'usine crée un paysage : les cheminées qui peuvent atteindre des hauteurs considérables ou être présentes en grand nombre¹⁰, les porches, les grilles et les murs, les hauts-fourneaux sont autant de signes de sa reconnaissance.

Les projets qui naissent et se développent dans des friches industrielles sont des témoignages de la crise économique. « *Les friches industrielles sont essentiellement des ruines économiques, signes d'un échec même si cet échec n'est pas nécessairement un signe de mort, mais exprime en tout cas des potentialités non utilisées* »¹¹. C'est l'idée de la reconquête d'un outil de travail, d'une richesse locale ; c'est l'installation de la vie et de lieux vivants qui, comme le dit Jean Nouvel, « *naissent de l'abandon, du rejet, du négatif, de l'anti-patrimoine* »¹². Les lieux évoquent le passé industriel des usines au travers de leur architecture qui a souvent été conduite par un principe d'utilité mais qui a pu dans certains cas symboliser le pouvoir que détenait l'industrie.

¹⁰ Au début du siècle, on appelait Roubaix « la ville aux cent cheminées ». Dans chaque rue, une usine au moins employait et nourrissait la population d'un quartier

¹¹ Weber Raymond « Les grands enjeux » Neuvièmes entretiens du Centre Jacques Cartier – Actes du colloque « Les nouveaux lieux culturels », Juin 1997

¹² In Compte-rendu du Colloque, « Les Nouveaux Territoires de l'Art », Jean Nouvel, architecte, février 2002, Marseille.



Les lieux sont inscrits dans la ville sur les diversités des réalités de son territoire. La ville fait société, elle constitue le lieu de l'invention de nouveaux rapports humains.

Des projets de reconversion de friches industrielles sont ainsi aujourd'hui menés afin de revitaliser des quartiers. A Moulins, quartier très populaire de Lille façonné par l'industrie textile, la Ville de Lille et la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) ont, dans le cadre de leur politique urbanistique, implanté sur une ancienne filature, la Faculté de Droit auparavant installée à Villeneuve d'Ascq. Ce mouvement de réhabilitation d'une friche industrielle était motivé par la volonté de réintégrer Moulins à la ville de Lille par l'arrivée de populations nouvelles et par le développement du commerce.

Dans le même objectif mais cette fois au travers d'un lieu artistique, partons à Tourcoing où Le Fresnoy, Studio National des Arts Contemporains à rayonnement national et international, a été créé en 1997. Installé sur le site d'un ancien lieu de distractions populaires, réhabilité par l'architecte Bernard Tschumi, cet ouvrage est salué en France et à l'étranger comme une des œuvres les plus originales de l'architecture contemporaine. Non seulement il répond à un positionnement très spécialisé en matière d'enseignement artistique et audiovisuel mais il a également été conçu dans le souci de recréer de la vie dans un « quartier en faillite ». *« Entre 1905 et 1984, à Tourcoing et alentour, tout gravitait autour du Fresnoy. C'était simple. Du lundi au vendredi, les ouvriers trimaient dans les usines de textile. Le samedi, c'était marché et lèche-vitrines. Et dimanche, après la messe, la foule se pressait de filer quatre francs cinquante aux caissières du Fresnoy pour tour à tour danser la polka, voir "Les Temps modernes" ou siffler les catcheurs de pacotille. Jusqu'à six mille spectateurs par dimanche. Puis dans les années 70, les choses visibles ont commencé à disparaître. Sans être remplacées. On connaît la chanson. Des usines ferment, les boutiques de quartier font faillite et les lieux de loisir donnent leur concert d'adieu. »*¹³.

Ces bâtiments anciens reconvertis deviennent dès lors une ressource qui permet aux villes de conjuguer des enjeux d'identité, d'image locale et de renouvellement urbain.

¹³ Lemahier Thomas, « Mémoire vive », In site internet Périphéries, 1998



En s'installant dans les villes et les quartiers, les friches insufflent la vie, génèrent de nouveaux échanges entre les individus et favorisent les interactions sociales. On peut penser que ces lieux participent d'une certaine manière à la construction de la troisième ville, celle qui doit « *recréer l'espace en portant attention aux « creux » (les espaces libres) autant qu'aux pleins (les bâtiments), et en favorisant les lieux publics non seulement dans les zones centrales mais aussi le long des cheminements urbains qui se multiplient entre les centres secondaires* »¹⁴.

Aujourd'hui, des friches industrielles sont réinvesties par des équipes artistiques qui les transforment en lieux culturels, lieux qui semblent cristalliser et centraliser les attentes, les besoins artistiques et sociaux, lieux qui questionnent et cherchent aujourd'hui à défricher les politiques culturelles.

¹⁴ Augustin Jean-Pierre et Latouche Daniel (sous la dir), *Lieux culturels et contextes de villes*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1998, page 11



B. UNE NOUVELLE GENERATION DE LIEUX ET DE PROJETS ARTISTIQUES A L'HEURE DE L'EMERGENCE INSTITUTIONNELLE

1. Le Rapport L'extrait

Les conditions de l'émergence des lieux

De nombreux lieux ont émergé autour des années 1960/70, dans un mouvement de contre-culture qui se situait géographiquement plutôt dans les pays anglo-saxons : Londres, Hambourg, Amsterdam, Copenhague, ou encore à Bruxelles où les Halles de Schaerbeek ont constitué une véritable plateforme de la société civile en pleine effervescence : mouvements tiers-mondistes, féministes, écologiques, de quartiers.

Ces lieux adaptables, réversibles correspondent à une société mobile et changeante. Ils se prêtent à toutes les aventures.

Petit à petit, ces expériences souvent qualifiées d'alternatives se sont développées en France. Relativement marginales jusqu'aux années quatre-vingt, elles se sont densifiées en Europe et dans le monde, depuis la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, comme en témoigne d'ailleurs la création du réseau TransEuropeHalles¹⁵ en 1983.

En France, les premiers travaux autour de ces lieux débutent dans les années 1990 avec une série de réflexions, de colloques et la création de nouveaux réseaux. Réflexion du Conseil de l'Europe en 1987 : « Quelle politique pour le patrimoine industriel » ; en 1993 : colloque « Fiches industrielles, lieux culturels » organisé par la Laiterie, Centre Européen de la Jeune Création à Strasbourg ; en 1996 : un rapport du Conseil de l'Europe sur les politiques du

¹⁵ Le réseau TransEuropeHalles regroupe 30 lieux de culture indépendants et multidisciplinaires dédiés aux nouvelles formes de création culturelle, artistique et sociale, dans 19 pays. L'enjeu est d'accompagner la création d'autres lieux mais aussi de favoriser les liens et de stimuler les échanges entre les différents acteurs culturels concernés en Europe (artistes, associations, collectifs, compagnies...).



patrimoine culturel en Europe ; en 1996 à Montréal : « Les nouveaux lieux culturels », Neuvièmes entretiens du Centre Jacques Cartier ...

Leur émergence en France semble constituer une réponse spontanée et empirique à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes de l'emploi, par une absence de prise en compte de projets considérés « à la marge » ou comme minoritaires, par la montée d'une injustice ressentie par des artistes face aux aides réservées par l'Etat à la culture que l'on pourrait qualifier d'officielle, celle qui est légitimée et subventionnée. « *Entre les défaillances institutionnelles et les pressions du marché, les frustrations artistiques et le manque culturel constitue chaque fois un détonateur de l'initiative culturelle* »¹⁶.

Juin 2001 : les friches se retrouvent en plein cœur d'un processus de légitimation avec la publication du rapport de Fabrice Lextrait.

« *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires ... : une nouvelle époque de l'action culturelle* »¹⁷ est le résultat de l'étude qu'il a réalisée sur les lieux inscrits dans des contextes différents de ceux des institutions culturelles identifiées, à la demande en octobre 2000 de Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle. L'objet de ce travail est d'appréhender les fondements communs et les déterminants artistiques, économiques, sociaux, urbains et politiques de ces expériences afin de permettre au Ministère de la Culture et de la Communication de mieux « *les repérer, les écouter et les accompagner sans pour autant les institutionnaliser, les enfermer dans des catégories ou créer un nouveau label.* »¹⁸

C'est donc bien la multiplication de ces lieux et leur visibilité croissante qui fait naître la commande. Ce rapport fait un état des lieux des pratiques culturelles qui se développent en dehors des lieux institutionnalisés, en France depuis environ quinze ans. L'analyse met en évidence que les schémas habituels de la culture sont remis en question par la mise en place de structures qui

¹⁶ Raffin Fabrice « Vers une nouvelle époque de l'art ? » In Revue Arco Noticias N°25, Madrid, Automne 2002

¹⁷ Lextrait Fabrice, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires ... : une nouvelle époque de l'action culturelle*, rapport, La Documentation Française, mai 2001

¹⁸ Lettre de commande de Michel Duffour à Fabrice Lextrait



agissent en dehors d'un système qui est principalement basé sur le rayonnement des grandes institutions de production et de diffusion artistiques et sur la préservation du patrimoine. Les illusions de l'expérience esthétique comme miracle culturel, de la démocratisation culturelle permettant l'accès de tous à la jouissance des biens culturels, de la spectacularisation, de la réconciliation de l'économie et de la culture ... se sont éteintes. Le champ de l'action culturelle rencontre de nouveaux enjeux au travers notamment de l'autonomie croissante des communes, de la constitution des intercommunalités et de la décentralisation. Fabrice Lextrait souligne d'ailleurs que ces expériences se développent, pour la plupart, sur des territoires urbains et qu'elles constituent un formidable vivier d'initiatives pour la démocratie locale. Les artistes, les acteurs culturels et sociaux de ces projets pluridisciplinaires et interactifs posent la question des interrelations entre culture et société, donc de la démocratie et de la participation des habitants.

2. De la recherche d'une définition

Comme l'indique Fabrice Lextrait dans son rapport, il y a une vaste terminologie pour désigner ces friches : lieux alternatifs, lieux intermédiaires, nouveaux territoires de l'art, fabriques, laboratoires, squats ...

Il y a des subtilités dans les notions, de la polysémie et des susceptibilités, chaque interlocuteur définissant son lieu en fonction du contenu de son projet.

Mais au fond que met-on derrière ces mots ?

Que met-on derrière ces blocs de béton, ces murs de pierre, ces chapiteaux de ferraille ? Ces cathédrales sales, ces abris, ces refuges, ces squats ? Ces espaces en ruine, en chantier, ces espaces ouverts, provisoires ou interdits ? Ces plaies grandes ouvertes dans la ville, ces symboles d'une société en mutation ?

Que met-on derrière les discours et les postures ? Derrière ces lieux foisonnants et complexes qui sont l'objet, par méconnaissance de tous les malentendus, qui sont selon sous ou surestimés.



Si le titre du rapport traduit la volonté de ne pas uniformiser ces expériences en ne faisant pas le choix d'une catégorie d'appellation : « *Même l'usage d'un nom de code nous est interdit, car il en faudrait plusieurs* »¹⁹, il nous semble opportun pour mieux appréhender notre objet de recherche de cerner quelques définitions au travers d'approches artistique, architectural, territorial, politique, poétique, et sociologique.

Les lieux intermédiaires

Fabrice Lextraire a emprunté cette expression au titre d'un livre d'entretien consacré à Peter Handke qui dit « *Je veux dire que les espaces intermédiaires où se déroulent mes livres sont très étroits. Mais je ne vis que de ces espaces intermédiaires, où l'histoire est comme lorsque deux porte-avions se rapprochent et ne laissent entre eux qu'une mince fente ... C'est de ces fentes, de ces regards passant pas les interstices que je vis et que j'écris ;* »²⁰. Le mot intermédiaire pourtant fait parfois réagir. Karine Noulette²¹ de la Friche Antre-Peaux, dans un entretien donné à Cassandra précise « *que le risque actuel d'une friche est d'être stigmatisée sur son manque d'exigence, comme en témoigne la terminologie « lieux intermédiaires.* »²². Par intermédiaire, l'on peut cependant voir aussi la liberté de l'entre-deux évoquée par Pascal Nicolas-Le-Strat : « *Presque par « nature » ou par destination, une friche est un espace mixte, qui d'une nécessité : articuler espace et création, environnement architectural et expériences plastiques ou musicales, fait une liberté : la liberté que réserve l'entre-deux, l'intermédiation, c'est-à-dire l'ouverture sur de nouveaux espaces et à de nouvelles ambiances.* »²³

Dans bien des circonstances, nous pouvons également constater que le sens donné à la notion d'intermédiation relève d'approches qui questionnent les lignes frontières, des lignes qui sont à la fois continues et discontinues, perméables et imperméables. Dans le cadre des politiques de développement et d'aménagement du territoire par exemple, les espaces intermédiaires

¹⁹ Lextraire Fabrice, Une nouvelle époque de l'action culturelle, Op. Cit., page 14

²⁰ Handke Peter et Gamper Herbert, *Les Espaces intermédiaires*, Flammarion, cité dans le Rapport Lextraire

²¹ Karine Noulette est la Directrice de la Friche l'Antre-Peaux installée à Bourges

²² In N° 41 de la revue Cassandra

²³ Nicolas-Le-Strat Pascal, *Une sociologie du travail artistique. Activités et créativité diffuse*, Editions L'Harmattan, Logiques sociales, décembre 1998, page 15



permettent de travailler le rapport entre la ville et la campagne, de traiter les espaces ruraux non plus en soi, mais dans leur dynamique avec l'urbanité. Dans ses recherches, Laurence Roulleau-Berger s'intéresse « *aux "irrégularités" de la ville, c'est-à-dire à ces zones qui semblent inattendues, "en rupture" avec des espaces pensés ou prévus dans le cadre d'une urbanisation en croissance linéaire. On parlera alors de ces lieux d'accumulation de richesses, de signes et de compétences (...) pour mettre l'accent sur des dynamiques de recomposition urbaine là où certains ne voient ou ne veulent voir que de la décomposition.* »²⁴.

L'expression « lieux intermédiaires » peut ainsi évoquer l'idée de la création de liens entre les différents mondes en présence dans la ville, les mondes économiques, sociaux et artistiques.

Nous pouvons donc y voir le signe de l'ouverture ou plutôt de l'entre-ouverture, le passage entre le dehors et le dedans, entre le dévoilé et le secret, le public et le privé, entre l'art et la société.

En choisissant ce mode d'appellation, il est question ici de témoigner de la capacité de ces lieux à créer de l'échange, du mouvement et du changement, de mettre en perspective des univers que ces lieux joignent de part et d'autre. Le lieu intermédiaire (du latin *inter*, entre, et *medius*, qui est au milieu) est le lieu de la transition, le lieu du lien ? à l'image d'une personne intermédiaire, celle-là même qui sert de lien entre deux êtres.

Les lieux de fabrique

S'appeler fabrique, c'est sans conteste assumer le passé industriel du lieu qui était par excellence le lieu où l'on fabriquait. La différence essentielle est que dans ces lieux il s'agit plus souvent de fabriquer des pièces (de théâtre) que des objets. Catherine Grout, dans le cadre d'une conférence précise qu' « *il est préférable qu'une « fabrique » qui s'installerait dans un quartier où la population est en difficulté ne soit pas conçue comme un lieu de prestige, car*

²⁴ Roulleau-Berger Laurence, « Villes en friches, précarités, socialisations, compétences », In Multitudes



le fossé serait trop grand entre elle et ses voisins empêchant tout échange. »²⁵.

Nous constatons par ailleurs que la notion de fabrique est développée dans le champ des arts de la rue depuis quelques années et qu'elle constitue une des principales nécessités de ce secteur. Entre les arts de la rue et les NTA²⁶, si les réalités ne sont pas toutes semblables, des points de similitude peuvent se trouver, les arts de la rue et les NTA sont par exemple souvent considérés comme les « parents pauvres » du Ministère de la Culture et de la Communication.

En tout cas, ce sont toujours des lieux installés sur des territoires dévalués économiquement ; des lieux qui rencontrent des artistes et collectifs à la recherche d'espaces de vie et de travail.

Comment se fait cette rencontre entre les hommes, les projets et ces nouveaux territoires ?

Nous ne pouvons croire que l'engouement pour ces lieux ne soit porté que par des intérêts économiques et financiers bien que l'argument soit avancé par de nombreuses structures rencontrées.

Nous pensons plutôt que ces friches représentent « l'avoir lieu ». Elles produisent une spatialité « existentielle ». Elles représentent une condition déterminante pour la genèse d'un projet, pour tout simplement exister. « L'avoir lieu » serait ainsi un élément fondateur pour exister et faire exister l'évènement, pour que celui-ci puisse avoir lieu.

Le compte-rendu de l'une des tables rondes du colloque « Les Nouveaux Territoires de l'art »²⁷ fait converger cette opinion : «*La création de ces lieux est d'abord une réaction spontanée face à l'inertie des institutions et à l'absence d'infrastructures* ».

C'est sur la base d'un manque qu'apparaissent ces projets. La quête d'espaces vides, d'espaces libres, bruts, peu coûteux, est scandée dans de multiples aventures et selon différents modes. En effet, ces lieux ne forment pas un ensemble parfaitement homogène. Comme toute forme de culture, ils sont marqués par des divergences et des tensions.

²⁵ Grout Catherine, philosophe de l'art, intervention sur le thème « *Nouveaux lieux, nouveaux liens* », dans le cadre d'une conférence à l'Institut des Villes en juin 2003

²⁶ Nous utiliserons l'abréviation NTA pour Nouveaux Territoires de l'Art

²⁷ Colloque international « Les nouveaux territoires de l'art », février 2002, Marseille.



Les sources d'inspiration, les modes de fonctionnement et d'expression varient, comme l'ouverture à d'autres formes culturelles.

Certains lieux renvoient à une culture légitime et à ses institutions : Les Subsistances à Lyon, le Palais de Tokyo à Paris par exemple. Certains rejettent toute tactique d'intégration - les squats -, et adoptent une posture qu'il serait impropre de qualifier d'intermédiaire.

3. Du rapport à la Mission en passant par le Colloque

Le colloque NTA

Le Rapport L'extrait a donné lieu à sept tables rondes interrégionales à travers la France à l'automne 2001. A l'issue de ces rencontres, un colloque international « Nouveaux Territoires de l'Art » d'une grande envergure a été initié par le Ministère de la Culture et de la Communication et le secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, avec le soutien de multiples partenaires²⁸. Organisé par le Système Friche Théâtre de Marseille en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique, il s'est tenu à La Friche La Belle de Mai à Marseille les 14, 15 et 16 février 2002.

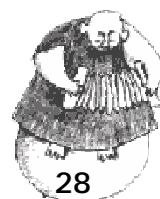
Ce rendez-vous sans précédent s'accompagne d'un programme de soutien avec notamment une enveloppe destinée à soutenir la coordination de ces espaces et projets, intégrée dans les nouveaux moyens apportés au spectacle vivant²⁹.

Une Directive Nationale d'Orientation³⁰ pour l'année 2002 est adressée en janvier aux préfets de région et de département et précise que « *l'aide aux disciplines en développement, aux compagnies et lieux intermédiaires* » est

²⁸ Avec le soutien des Ministères de la Ville, de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Équipement et des Transports, des Affaires Étrangères, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports ; des Secrétariats d'État à l'Économie Solidaire, au Tourisme, du Fonds d'Action Sociale, de Maison de la France, de la Ville de Marseille, du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'Euroméditerranée.

²⁹ 2,8 millions d'euros pour les NTA sur 24,4 millions d'euros pour le spectacle vivant.

³⁰ Extrait de la Directive Nationale d'Orientation le 10 janvier 2002, EN ANNEXE



l'une des deux priorités du gouvernement en matière culturelle, avec l'enseignement et l'éducation artistiques.

La Mission NTA à l'Institut des Villes

A l'occasion de ce colloque, Michel Duffour, aux côtés de Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire et Edmond Hervé, Président de l'Institut des Villes, annonce la création d'une mission chargée d'apporter conseil, expertise et appui technique aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat et aux opérateurs culturels, sur les espaces et projets artistiques qui se développent en dehors des champs institutionnels.

La création de cette mission répond aux préconisations du rapport de Fabrice Lextrait et intervient au cours de la rencontre qui a réuni plus de mille personnalités des milieux artistique, culturel, intellectuel et politique d'une trentaine de pays, dans le but d'échanger sur les enjeux des nouvelles pratiques culturelles.

La mission NTA présente dans sa constitution l'enjeu de réunir une équipe interministérielle autour des questions soulevées par les friches. Le Ministère de la Culture et de la Communication ne pouvant répondre seul à l'ensemble des problématiques qui concernent simultanément les secteurs sociaux, économiques, urbains, éducatifs.

C'est pourquoi, c'est l'Institut des Villes³¹ qui hérite de la mission de par son rôle qui le met au cœur du dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales. Créée pour trois ans en mars 2002, la mission devait être animée par Jean Digne³² et regrouper des personnels mis à disposition par les différents ministères impliqués.

A l'heure de l'alternance politique en mai 2002, le gouvernement s'il maintient la mission, n'en fait finalement pas une priorité comme en témoigne l'unique arrivée de Claude Renard venant du Ministère de la Ville au travers de Délégation Interministérielle à la Ville ainsi que le contenu de la nouvelle Directive Nationale d'Orientation.

³¹ L'Institut des villes est un groupement d'intérêt public fondé en janvier 2001 regroupant six ministères, six associations d'élus et la Caisse des dépôts et Consignations

³² Dans les années 70, Jean Digne, a initié à Aix en Provence des projets marquants autour de l'action culturelle. Il a ensuite travaillé au sein de l'Unesco, du Ministère des Affaires Etrangères et a dirigé neuf ans l'AFAA



Cependant, un besoin de médiation entre les ministères, les élus et les porteurs de projets s'est fait jour. La Mission NTA, en tant qu'expert et conseil, travaille aujourd'hui à la mobilisation pluridisciplinaire des administrations et des compétences. S'appuyant sur l'analyse d'une dizaine de sites pilote réparties sur toute la France³³, elle interroge les enjeux territoriaux de la mise en œuvre des politiques culturelles en France en regard également avec le reste du monde. Elle s'attache plus particulièrement à la question des NTA et de la transformation urbaine, à la question des NTA et de la démocratie culturelle.

Créer une circulation dans la ville, permettre aux populations de s'approprier les nouveaux territoires de l'art et au cœur de la mission de Claude Renard qui illustre ainsi ce rapport renouvelé à l'espace et au territoire : « *Les projets culturels et artistiques donnent du sens et ouvrent de nouvelles voies dans la cité. Ce ne sont pas là simplement des phrases. Je vais prendre un exemple, celui de Nicolas Frize, qui est compositeur de musique contemporaine. Un de ses projets a permis que trois cent enfants de quartiers de Saint-Denis travaillent sur un opéra et amènent leurs familles au cœur de la ville dans la Basilique au moment de la création.* »³⁴

La Mission NTA s'attache prioritairement à analyser les enjeux de la mise en œuvre des nouvelles politiques culturelles. Elle instaure le dialogue avec les acteurs et partenaires autour d'une démarche stratégique visant à fonder une réflexion concertée sur les nouveaux dispositifs et procédures, à savoir les nouvelles communautés urbaines et les agglomérations ainsi que la décentralisation culturelle. Il s'agit ici de trouver comment croiser à tous les niveaux les compétences et les financements des politiques locales, territoriales et nationales, afin de contribuer à une plus grande pluralité des pratiques artistiques. Il s'agit de penser l'aménagement du territoire dans le cadre de concertations portant à la fois sur la légitimation et le financement et aussi sur l'établissement de vrais réseaux culturels soutenus dans leurs

³³ les agglomérations de Rouen, Pau et Toulouse, les communautés urbaines de Lyon et de Nantes ainsi que les départements du Val-de-Marne et des Yvelines.

³⁴ Claude Renard, chargée de Mission NTA



démarches. Cette analyse devrait permettre d'aboutir d'ici fin 2004, à la publication d'un « Guide » des pratiques et des initiatives et donner lieu à des échanges sur les démarches et les outils au niveau européen.

Les nouveaux territoires de l'art portent-ils bien leur nom ?

Le colloque NTA a suscité beaucoup de réaction de la part des porteurs de projets qui se demandaient si ce mouvement n'était pas annonciateur de la mise en place d'un label dont le risque majeur serait d'inclure des projets dans le giron institutionnel et d'en exclure d'autres. La question de la nouveauté et de l'émergence a également été largement récusée, a suscité et suscite encore de nombreux débats. Beaucoup d'observateurs ont décrié ce phénomène de l'émergence. Bien que ces projets participent d'une mutation, il nous semble que les assimiler à la notion d'émergence induit de nombreux malentendus. En effet, les pratiques émergentes émergent depuis bien longtemps. Le nouveau cirque, les arts de la rue, les friches industrielles sont nées dans les années 1970 ; les musiques actuelles, la techno, le hip-hop, bien qu'ils soient des pratiques jeunes ne datent pas d'aujourd'hui. Les Territoires de l'Art qualifiés de nouveaux sont-ils à ce point producteurs de nouveauté. Le terme générique « nouveau » impliquerait un renouvellement des formes et des actions. S'agissant de formes dites renouvelées de la création, de formes dites nouvelles de « vivre ensemble » peut-être convient-il de regarder, ailleurs, à côté et derrière soi, pour retrouver des jalons posés par d'estimables légataires ?

Dans le numéro de mars/ avril 2002, la revue *Cassandra*³⁵ titrait « *Nouveaux territoires, vieux enjeux* » et encore « *Les friches, c'est chic !* » et Nicolas Roméas revendiquait dans son éditorial le travail d'exploration et d'analyse mené sur les enjeux des lieux et des pratiques dites nouvelles. Et de « *porter haut le flambeau critique* » au nom de *Cassandra*, en rappelant que « *c'était prévisible, selon les lois bien connues de la plus banale stratégie lobbyiste, l'union opportune d'opérateurs avides d'influence institutionnelle et de politique en mal de cause a fini par donner le jour à un nouveau consensus. Consensus évidemment intéressé, assez superficiel et plutôt fallacieux* ».

³⁵ In *Cassandra*, N°46, mars-avril 2002



Avec le temps, les débats ne s'estompent pas et les positions continuent de s'affronter. Et c'est toujours : « *Le « gros animal » institutionnel contre la démocratie et/ou la démocratisation culturelle ? La fixité des forteresses contre la mobilité des équipes d'intervention artistique ? L'héritage contre l'appropriation de tout par tous ?* »³⁶

Il y a donc toujours les opposants aux friches qui considèrent le phénomène comme à la mode et les fervents défenseurs, les uns et les autres ayant pour fâcheuse habitude de se caricaturer à loisir « *je n'ai jamais vu le moindre projet théâtral d'intérêt dans une friche* » dit le Directeur d'une Scène Nationale ; « *les centres dramatiques nationaux ne sont que de vieilles maisons fatiguées pour riches où l'on s'ennuie à mourir* » dit un opérateur dans une friche. Des condamnations parfois sans appel mais qui interpellent. Pourquoi sur ce sujet ne parvient-on pas à dépassionner le débat. Qui a à perdre quoi ? Quel est le sens de cette guerre fratricide ?

Pour comprendre, il n'est pas inutile de rappeler que le Colloque de Marseille a pris des airs de grand-messe, réunissant 1500 personnes parmi lesquels ministres, sénateurs, maires, très hauts fonctionnaires, députés, présidents de conseils, artistes et écrivains reconnus, directeurs de festivals, chercheurs. Cela a sans nul doute généré des suspicions quant au bien-fondé de la démarche laissant paraître que le discours était inventé par une institution qui cherchait à se donner un nouveau souffle.

Nous savons qu'une politique publique a besoin de rompre avec la tradition et de briser les consensus. Cet énorme mouvement autour des friches semblait vouloir porter la promesse d'un renouveau culturel susceptible de modifier le paysage culturel.

³⁶ Dujardin Philippe, « *Divagation en un étrange et profond labyrinthe* » In Quelle maison pour la culture ?, La Pensée Sauvage, janvier 2001



Deuxième partie : Cinq lieux par la lorgnette

Cinq lieux, cinq regards, cinq projets qui marquent le caractère pluriel des friches : la diversité des expériences, la diversité de la composition du milieu artistique, la diversité des modes de fonctionnement. Suivez le guide, nous vous emmenons à la découverte d'endroits habités que nous avons essayé de faire parler : « Métalu » à Loos dans le Nord (arts de la rue, activités connexes), « L'Acte Théâtral » / « Au bord de l'eau » à Marly-lès-Compiègne en Picardie (arts de la rue), « Chez Rita » à Roubaix dans le Nord (arts plastiques, activités connexes), « Mains d'œuvres » à Saint Ouen en Ile de France (multi-fonctions), « La Condition publique » à Roubaix dans le Nord (multi-fonctions).



1



2



3



4



5

1 : Au bord de l'eau ; 2-5 : La Condition Publique - 3-4 : Métalu



A. MÉTALU



Au 4 de la rue Jules Ferry à Loos

Une ancienne métallurgie, à la périphérie de Lille. Une enseigne aux couleurs décolorées indique Métalu. On passe la grille. On pénètre dans une vaste cour entourée de bâtiments aux murs fissurés par le temps. D'un côté, un petit immeuble aux fenêtres de bois vert foncé rappelle les ateliers d'artistes parisiens des années 50 ; de l'autre côté un vaste préau métallique au centre duquel est installé un âtre fait de ferrailles emmêlées et qui abrite les cendres encore chaudes d'un feu. Face à nous, un entrepôt qui donne envie d'entrer ; on s'y glisse et on laisse les yeux se promener dans ce qui ressemble à une véritable caverne d'Ali Baba : des vélos sans guidon, sans pédale, sans axe ... reposent contre une cloison bricolée ... le vent et la lumière s'infiltrent par les vitres brisées de la verrière qui surplombe la structure métallique ... de la ferraille, des pièces et des objets de toute sorte s'amoncellent à côté d'un vieux camion qui semble faire partie du décor tel un vieux lustre ... un jardin aux herbes folles se profile dans l'embrasement d'une porte mi-close ... Nous sommes chez Métalu, un espace de création partagé.

Le statut

Métalu est un lieu privé. Le site est loué pour une durée de six ans par des artistes à deux architectes qui en sont tombés amoureux. Les artistes sont réunis au sein de l'association « Métalu », créée en 2001, qui a pour objet de : *« animer, organiser et gérer l'espace loué par l'association dans le but d'y développer un pôle d'activités de création, d'échanges, et de rencontres dans différents domaines et formes d'expressions artistiques tels les arts de la rue, les arts plastiques et visuels, le théâtre ... Et ce en proposant à des artistes, associations ou compagnies, des espaces de travail et des espaces d'accueil*



des publics».³⁷. Le rôle de l'association « Métalu » consiste par ailleurs à garantir l'autonomie des projets de chacun des artistes et associations tout en maintenant un engagement de tous dans un projet global.

Les habitants des lieux

Sont installés chez « Métalu » quatre associations culturelles et trois artistes indépendants. Ils sont le témoignage d'une certaine effervescence artistique, culturelle et associative de la métropole lilloise qui a longtemps, et pour des raisons de requalification de son image, développé une culture liée aux grands équipements : musée des beaux-arts, conservatoire national, théâtre national, opéra ...

Nous avons choisi ici de nous intéresser plus particulièrement au Collectif « H.A.U.T » qui est à l'origine de l'occupation de cette friche et peut en être considéré comme le principal acteur. Le collectif « H.A.U.T » né de l'Atelier Quazar s'est en effet installé chez « Métalu » en 1999 à la suite de la fermeture du « 49 Ter », ancienne brasserie lilloise dans laquelle travaillait une vingtaine d'artistes de la Région. Il joue un rôle central dans le lieu car il associe à ces projets la plupart des résidents et leur assure des revenus réguliers voire vitaux.

Il est composé d'une équipe de trois personnes : un cadre qui est chargé de production, Vincent Dujardin, un emploi jeune attaché à l'administration et un emploi jeune attaché à la production/diffusion.

Les autres membres du Collectif, metteurs en scène, plasticiens, chorégraphes, musiciens, installateurs ..., relèvent du statut de l'intermittence du spectacle. Il s'agit d'un noyau dur de personnes qui travaillent de manière très régulière au sein du Collectif même si elles développent par ailleurs des projets personnels ou participent à la réalisation de projets d'autres compagnies ou artistes.

Parmi les artistes chahuteurs : Jérôme Jeanmart, alias Jéranium, musicien, compositeur, inventeur de machines sonores ; Bertrand Boulanger, constructeur plasticien ; Antoine Rousseau, guitariste, pianiste, ingénieur en électronique, Fabien Colonna, plasticien ; Eric Heilman, expérimentateur

³⁷ In Statut de l'Association Métalu



visuel ; Delphine Sekulak, sérigraphe ; Marie Bouchacourt, plasticienne, Eric Tartainville, directeur technique ; Christophe Cardonna, plasticien-philosophe ...

Le projet

Le Collectif « H.A.U.T. » se consacre à la création artistique dans l'espace public. Son histoire est marquée par la volonté de se confronter avec les publics, « *de ne pas enfermer l'artistique dans des normes culturelles, avec par exemple un public d'abonnés* ». Les propositions artistiques du Collectif sont développées à partir du Mâ³⁸ et sont au croisement des musiques mécaniques, des arts forains et de la sculpture sonore. C'est un langage artistique contemporain et pluriel qui se positionne dans la recherche et l'expérimentation.

Cette aventure est aussi faite de dialogue avec l'autre, de projets de création collective dans les villes et villages, avec l'envie de partager des regards et des perceptions du monde, d'ouvrir de nouvelles portes, de tracer de nouvelles pistes Dans ce sens, le Collectif travaille sur différents chantiers culturels relevant de politiques publiques. Il met en œuvre dans des villes de la Région Nord Pas de Calais des projets afin d'apporter des réponses inédites à des questions liées aux problématiques locales ou visant à la préservation de la mémoire collective et à la rencontre inter-générationnelle.

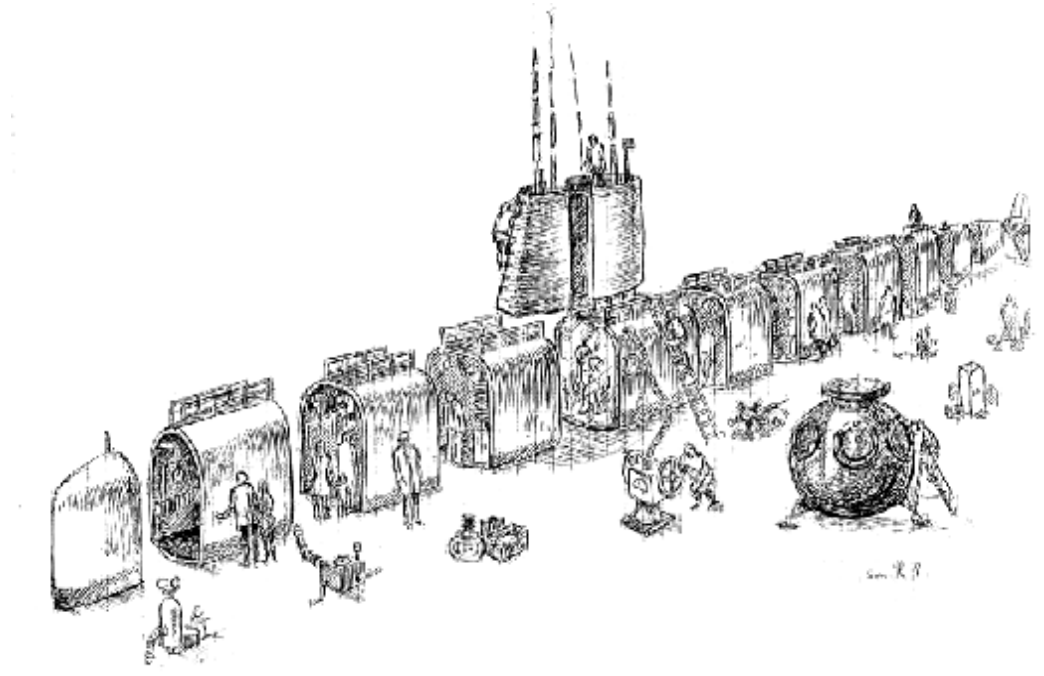
Dans le cadre de Lille 2004, le Collectif a réuni une équipe artistique pour créer l'univers fantastique d'un laboratoire sous-marin dont la mission est le développement d'un espace vital aquatique durable.

Ce projet vise à répondre à un besoin d'identité du quartier des Bois-Blancs à Lille qui a la particularité d'être une île. Il s'agira de créer une étonnante promenade artistique en relation avec le thème de l'eau laquelle sera ponctuée par des parades, des visites, des installations ...

38 le Mâ se présente tout simplement comme un manège, c'est à dire un plateau circulaire de 8 mètres de diamètre coiffé d'un chapeau taillé en pointe qui atteint 7 mètres de haut. S'il a l'allure d'un manège, il a la particularité de ne pas avoir de pilier central et laisse ainsi tout le plateau libre. Il peut tourner à vitesse variable jusqu'à 12 tours à la minute. Il est utilisé pour différentes créations du Collectif « H.A.U.T. »



La construction du sous-marin se fait en lien avec un Lycée. D'autres étapes de création liées à la scénographie urbaine sont réalisées avec les associations du quartier et également dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques en milieu scolaire.



B.L'ACTE THEATRAL / AU BORD DE L'EAU



Au 4 de l'Allée des roses sur un joli de chemin du Halage

« L'Acte Théâtral » a au bout de vingt cinq ans trouvé son "chez lui " dans une friche située en bordure de l'Oise et l'a appelée « Au bord de l'Eau ». C'est en 1998 que cette compagnie de théâtre de rue repère ce bâti de 1220 M2 qui appartient à la Sncf. Le bâtiment a été créé au départ pour une « usine à chapeau » puis a été transformé au début du siècle en logements pour cheminots.

La compagnie qui repère le lieu abandonné mène des négociations sur l'acquisition du bâtiment qui est aussitôt préempté par la Communauté de Communes de la Région de Compiègne (CCRC), le secteur étant promis à la requalification et à la restructuration urbaines.

Finalement, en 2000, la CCRC accepte d'établir avec la compagnie une convention d'occupation précaire pour une durée minimale de dix ans et s'engage sur plusieurs tranches de travaux afin de garantir un usage artistique et publique des locaux.

Cet espace de travail et de création pour les Arts de la Rue baptisé " Au bord de l'eau " devient le point d'ancrage de la compagnie et le port d'attache de ses projets.

Le statut

L'Acte Théâtral est une association loi 1901 créée il y a 25 ans. « L'Acte Théâtral » réunit des faiseurs de mots, de bruits, de sons, de sens et de lumières. *« La Création... c'est comme la lumière, pour combattre*



l'obscurité.»³⁹ « L'Acte Théâtral » intervient en Picardie depuis 1977, année de sa fondation. La création théâtrale est la principale activité de la compagnie qui travaille essentiellement en rue, et dont le parcours est jalonné par de nombreuses créations. Ses spectacles sont diffusés dans le cadre de festivals des arts de la rue, au sein d'institutions culturelles, d'établissements scolaires, hospitaliers et carcéraux, dans les communes de l'Oise, dans la région Picardie, sur le territoire national et international.

« Au bord de l'eau » est parfaitement adapté aux besoins de « L'Acte Théâtral » et lui permet en toute liberté de temps et d'espace de réaliser toutes les étapes de la construction d'un spectacle : salle de répétition, ateliers de construction, bureaux, salle de réunion ainsi qu'un espace réservé au repas et à l'accueil.

Les habitants des lieux

L'équipe est composée de quatre permanents qui gèrent principalement le volet administratif du lieu, un comptable, une administratrice, un chef de projet recruté dans le cadre d'un CDD, un emploi jeune passé de régisseur à assistant à la direction artistique. Un groupe de cinq artistes et de cinq techniciens qui ont le statut d'intermittent constitue par ailleurs le noyau dur de la compagnie. A ces artistes professionnels, il faut ajouter tous les apprentis comédiens, artistes amateurs qui sont nombreux à graviter autour de la compagnie dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques. Mais « L'Acte Théâtral », ce sont avant tout deux figures, Vincent et Myriam Martin qui ont créé cette aventure afin de contribuer au développement du théâtre et des arts de la rue dans la région

Le projet

Outre ses créations artistiques propres, la compagnie a initié dans l'Oise un festival itinérant " Théâtralarue " qui se déplace dans une ville nouvelle tous les deux ans et qui est construit en partenariat avec les villes d'accueil : Chambly, Compiègne, Saint Juste en Chaussée et Noyon. Ce Festival mobile est « *avant tout une rencontre et un échange de savoir-faire entre une population et des compagnies de théâtre de Rue (...) un moyen tout simple de partager des moments de création, d'émotion et de Fête.* » pour « L'Acte

³⁹ Véra Kaïs



Théâtral ». La compagnie travaille ainsi à l'irrigation du territoire par l'inscription de pratiques préparatoires au Festival conduites avec la population, en collaboration avec différentes institutions et établissements (centres culturels, services communaux, écoles, centres aérés, associations locales ...).

Des ateliers et des stages permettent à la population de s'initier au théâtre, au rythme, à la musique et au bricolage, de s'investir avec l'Acte Théâtral dans la grande parade du Festival et la décoration de la ville. « *Théâtral rue initie la transformation des publics en Spect'Acteurs lors d'une déambulation ludique au sein de la ville* » nous raconte Vincent Martin. Lorsque l'Acte Théâtral propose des stages et ateliers de théâtre, il s'agit d'une formation permettant « *de se confronter réellement au métier d'Acteur et au "faire le théâtre"* ». Il est proposé à chaque groupe de travail et de recherche d'être « *intégré au projet artistique de l'Acte Théâtral, à une équipe d'artistes en pleine activité, de partager un savoir-faire, et de trouver des applications directes à ses travaux, lors des sorties d'acteurs.* ».

Le projet « Au bord de l'eau » est conçu dans la continuité d'une démarche qui refuse d'opposer travail artistique et actions culturelles mais qui au contraire les imbrique. « Au bord de l'eau » est à l'image de la terre qui ne peut vivre sans eau, à l'image de la démarche du théâtre qui aux yeux de la compagnie ne peut vivre sans public. Ce lieu est aussi le point de convergence entre le travail de création de la compagnie et le travail de structuration du champ des arts de la rue. « Au bord de l'Eau » devrait à terme accueillir régulièrement des compagnies en résidence de fabrique.

S'annonce aujourd'hui pour la compagnie un énorme chantier qui consiste à convaincre les collectivités territoriales quant à la requalification de l'ensemble du site charbonnier qui circonscrit le lieu. « Au bord de l'eau » pourrait ainsi devenir le levier d'un projet culturel et touristique lié à la réhabilitation du patrimoine ferroviaire, fluvial et industriel concomitant.

Tous les rêves sont permis tant que les promoteurs immobiliers ne s'en mêlent pas : balade au bord de l'Oise sur des berges réaménagées en esplanade de promenade, petits aménagements de rives permettant l'accostage de plaisanciers et de péniches, spectacles dans la cale ou sous le chapiteau ouvert été comme hiver, soirée guinguette ou soirée champêtre



dans une ancienne grange, espace de restauration et de découverte des produits du terroir, liaison par train entre la gare et le site, création d'un « train-musée » pour explorer le monde du rail, de la navigation fluviale et des arts de la rue, aménagement d'un « wagon café-lecture et d'un « wagon café-musique », création d'un « train couchettes » pour artistes en résidence ...

Les idées foisonnent pour ce petit bout des bords de l'Oise, reflet d'un siècle de vie artisanale et semi-industrielle que l'Acte Théâtral entend bien sauver de la destruction.



C. LA CONDITION PUBLIQUE



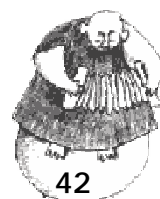
Au 14 de la Place Faidherbe à Roubaix

« La Condition Publique » est un projet porté depuis la fin des années 90 par la ville de Roubaix : il s'agissait au départ de sauver un magnifique bâtiment construit en 1902 dans le quartier du Pile et qui était affecté au conditionnement de la laine et des soies. Le bâtiment a été classé à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1998. Le projet culturel de « La Condition publique » est acté en 1999, puis labellisé « Maison Folie » dans le cadre de Lille 2004, capitale européenne de la culture. Actuellement en chantier, « La Condition Publique » ouvrira ses portes le 15 mai prochain après une réhabilitation d'un an. Elle comprendra des espaces d'ateliers de construction et de conception, des plateaux de répétition, des studios de pré-production musicale, un espace botanique d'expérimentation, une salle de répétition et de spectacles de 800 places debout ou 400 assises, un espace d'exposition, une grande halle pour les manifestations exceptionnelles, un restaurant, un estaminet et un bazar.

Le statut

« La Condition Publique » a un statut à part dans le milieu des NTA. Suite à la loi Sapin⁴⁰, la ville de Roubaix n'a pas souhaité conserver un cadre associatif et a créé un Département Culture au sein de la Société d'Economie Mixte « Ville renouvelée ». Dans le cadre de sa mission de préfiguration du lieu, l'équipe en place est donc rattachée au maître d'ouvrage. Une réflexion est actuellement engagée afin que le lieu entre à terme dans le giron de la

⁴⁰ Loi 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques



Communauté Urbaine de Lille et soit géré dans le cadre d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle⁴¹.

Les habitants des lieux

Les ouvriers du chantier qui bat son plein ! Ainsi que six jeunes recrutés en contrat CES qui animent « La Baraque, un lieu réservé à tous » pour manger, discuter et découvrir le site. L'équipe de la Condition Publique est en cours de constitution. Elle comporte actuellement six postes portés par la SEM. La direction, à l'origine bicéphale, est aujourd'hui assurée par Manu Barron qui est entouré d'une assistante, d'une secrétaire générale, d'une responsable communication, d'un chargé de projets Lille 2004 et d'un directeur technique. L'équipe devrait s'étoffer au fil du projet et atteindre environ une vingtaine de postes, du bar à la régie technique. Manu Barron explique que « *la spécificité du montage de l'équipe réside dans une mise en œuvre lourde au démarrage qui devrait tendre ensuite vers une réduction progressive de l'équipe grâce au cumul d'autres structures* ». En effet, une réserve de 30% d'espaces locatifs a été définie dans le programme et permettra d'accueillir des entreprises et des associations connexes avec lesquelles mutualiser les moyens humains.

Le projet

Le projet s'inscrit dans le cadre des Grands Projets de Ville Lille-Métropole (GPV). « *La Condition Publique est considérée comme un des fers de lance du renouvellement de la ville, à la rencontre du centre-ville et des quartiers ; elle témoigne de la volonté roubaisienne de sauvegarder son patrimoine industriel et de transformer la ville autour d'une locomotive culturelle transfrontalière unique dans la région.* »⁴².

Il s'agit bien ici d'un projet de grand équipement qui est porté par une ville dans un contexte d'essor culturel assez lisible. Roubaix a consacré ces dernières années un effort important dans le domaine culturel avec notamment la réhabilitation de « La Piscine » en Musée d'Art et d'Industrie, l'obtention du label « Ville d'art et d'Histoire » en 2001, le soutien à la création de lieux, de compagnies et de projets comme « La cave aux poètes »

⁴¹ EPCC, circulaire EN ANNEXE

⁴² Extrait du dossier de présentation diffusée à l'ouverture de « La Condition Publique » dans le cadre des Journées du Patrimoine du 20 et 21 septembre 2003.



(musiques actuelles), « Le Garage » (la Cie de l'Oiseau-Mouche), « La plus petite galerie du monde », « Le Gymnase » qui accueille depuis peu le projet « Danse à Lille », Art Point M et sa fameuse « Braderie de l'Art » ...

Il y a ainsi à Roubaix de nombreuses initiatives portées par des artistes qui se sont tournés vers cette ville où tout était à faire. Roubaix, une des villes les plus jeunes de France, ville cosmopolite qui a connu un fort taux d'immigration, ville confrontée à une extrême pauvreté : « *Roubaix mêle 100 nationalités, des riches et des pauvres, des branchés, des perdants, des perdus* »⁴³.

« La Condition Publique » est un lieu de travail, d'expérimentation et de fabrication qui doit « *permettre d'accompagner un artiste dans un processus de création. Il faut sortir du schéma habituel de la commande* » pour Manu Barron qui parie sur un lieu de création contemporaine capable de créer un mouvement qui va du quartier à l'international et vice-versa.

Trois projets sont actuellement en construction. Le premier d'entre eux à avoir vu le jour est une expérience de création littéraire baptisée « Peut-être à cause de vous » sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie pour aborder les questions liées à la représentation et à l'imaginaire collectif.

En mai, à l'ouverture, « La Condition Publique » proposera une saison culturelle jamaïcaine baptisée « I.Land » qui sera suivie en septembre d'un « festival des petites expériences et des utopies de quartiers » baptisé « Extramundi ». Ce seront trois semaines de « république éphémère » pour faire se rencontrer des micro-projets de quartier, de ville et de rue autour d'un axe international Roubaix/Gênes/Bruxelles/Barcelone.

De Kingston au Pile, de quoi se mettre en condition !



⁴³ In site internet des verts de Roubaix



D. MAINS D'ŒUVRES



Au n° 1 de la rue Charles-Garnier à Saint-Ouen

En 1998, des personnes investies dans des expériences artistiques et associatives, le « Confort Moderne » à Poitiers et « Usines Ephémères » à Paris, décident de développer un nouveau projet de lieu dédié à l'invention artistique et civique. Ils repèrent le bâtiment abandonné de l'ancien centre social et sportif des usines Valéo (équipementier automobile) situé entre le vieux Saint-Ouen et le marché aux puces. Inauguré en 1960, ce Centre Social et Sportif de 4000 m² était destiné à offrir aux 2000 ouvriers, employés et retraités de la société un cadre agréable pour déjeuner ainsi qu'une offre de culture et de sport. Les locaux et les installations avaient été à l'époque étudiés pour ne pas rappeler les usines voisines et éviter ce qui pourrait donner l'impression que le centre social en soit un prolongement.

Le bâtiment est racheté à une société d'économie mixte départementale en 1999 par la ville de Saint Ouen qui accorde alors un bail de longue durée à l'association « Mains d'Œuvres ». Après des travaux de réhabilitation et d'aménagement, le lieu a ouvert ses portes au public en janvier 2001. Du sous-sol au second étage, on y trouve des ateliers d'artistes, des studios de musique, une salle de concert, une salle d'expositions, une salle de sport, une salle de conférence, un bar-restaurant, les bureaux de l'équipe d'animation, des bureaux associatifs...

Le statut :

Mains d'Œuvres est géré par une association baptisée « Le lieu Mains d'Œuvres ». L'association repose sur un fonctionnement économique mixte afin de préserver son indépendance. Elle s'appuie ainsi sur des ressources propres au travers de la location d'espaces (pour des séminaires, conférences, événements festifs privés) et sur des financements publics. C'est un lieu qui



semble à l'aise dans ses relations avec les partenaires publiques, en raison certainement des expériences accumulées par les porteurs du projet.

Les habitants du lieu :

Autour de la coordination tricéphale assurée par Fazette Bordage, Christophe Pasquet et Valérie Peugeot, l'association salarie vingt trois personnes : des chargés de production et de programmation répartis entre disciplines et thématiques, un administrateur, une chargée de communication, des personnes pour les studios, la régie, le gardiennage.

Le lieu accueille de nombreux résidents qui sont soit accompagnés dans leur projet de création par l'équipe permanente soit hébergés dans le bâtiment. En 2002, 57 entités (associations, compagnies, troupes, groupes, individuels) ont bénéficié d'une résidence.

« Mains d'Œuvres » accueille également sous son toit des réseaux proches et associés comme TransEuropeHalles, Art Factories⁴⁴, Autre(s)pARTs⁴⁵.

Le projet :

« Mains d'Œuvres » se définit comme un « *Lieu de culture, d'arts et d'idées* ». C'est un lieu de travail dédié aux artistes et également aux acteurs de la société civile investis dans des démarches dites en « émergence ». Ils peuvent bénéficier sur un temps allant de deux semaines à deux ans, d'une résidence consistant en la mise à disposition d'espaces, d'outils, de ressources pour développer leurs projets quels que soient leurs champs artistiques, de pensée et d'action : musique, arts visuels et numériques, danse, théâtre, éducation, technologies de l'information et de la communication, coopération internationale

L'entrée en résidence est déterminée en priorité, par la rencontre entre l'équipe et l'artiste. L'accueil de projets tendant vers l'inédit ou ne bénéficiant pas d'une grande visibilité est privilégié. Leur capacité à tisser des liens avec d'autres projets artistiques ou avec les projets civiques est pris en compte dans la décision d'accueil. Mains d'Œuvres se veut toujours en renouvellement sans pour autant être un simple lieu de passage.

⁴⁴ Centre de Ressources international issu du réseau TransEuropeHalles dédié aux lieux de culture pluridisciplinaire, aux nouvelles pratiques artistiques, culturelles et sociales

⁴⁵ groupe d'Acteurs Unis pour la Transformation, la Recherche et l'Expérimentation sur les relations entre Population, ART, territoire et Société



D'autres formes de collaboration, autres que la résidence, sont possibles et permettent de soutenir plus ponctuellement des projets en fonction des besoins exprimés par leurs porteurs.

« Mains d'Œuvres » est aussi un espace de diffusion publique qui favorise la visibilité et l'appropriation des processus de création plutôt que des produits finis. La programmation s'élabore autant à partir des propositions des résidents qu'elle s'ouvre à des artistes venus de l'extérieur. Elle est pluridisciplinaire : concerts, performances, spectacle de danse, théâtre, expositions, rencontres/débats, actions de formation et de sensibilisation...

La logique déployée est celle de l'engagement, de la participation et non celle de la consommation, le lieu mêlant différentes fonctions : création, recherche, débat, diffusion, formation, sensibilisation, transmission.

Des associations citoyennes, culturelles, de solidarité peuvent disposer de bureaux et de lieux de travail au sein du lieu pour une durée déterminée en fonction de leur projet.

A côté des résidences, de la pépinière associative, des accueils et des locations, l'équipe de « Mains d'Œuvres » élabore des projets qui sont destinés à stimuler et enrichir le dispositif global.

A Mains d'Œuvres, en 2003, c'est le thème « Mémoire et Transmission d'une histoire industrielle à Saint Ouen » qui a été retenu.

Mains d'Œuvres est un projet qui s'enrichit au fil de toutes les rencontres. Peut-être à l'image du marché aux puces, véritable point de rencontre de civilisations, de tendances, où l'ambiance et l'atmosphère restent à ce jour inégalées.⁴⁶



⁴⁶ Les « Puces » ont obtenu leur classement, au même titre qu'un monument, en « Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ». C'est le premier site urbain classé pour son ambiance et son atmosphère.



E. CHEZ RITA



Au 49 de la rue Daubenton à Roubaix :

une ancienne manufacture, Rita, dont les gaufres à la vergeoise font encore aujourd'hui le régal des fines bouches. Installée dans un des nombreux « quartiers-village » de Roubaix, cette petite manufacture est véritablement implantée en trompe l'œil. La façade du 49 de la Rue Daubenton est belle et large, et se fond dans le bâti urbain environnant. Elle feint de n'être qu'une maison alors qu'elle fut une usine alimentaire. Cependant, une fois à l'intérieur du bâtiment, on découvre que le lieu occupe en réalité un véritable pâté de maison, 4000 m² sur deux étages !

La nouvelle vocation du lieu est le résultat d'une rencontre entre un amateur d'art engagé dans le développement culturel de sa ville et des artistes Bernard Agnias, Saskia Hinrichs et Chito Chottin qui tous trois étaient à la recherche d'espaces de travail.

L'accueil de ces artistes représente l'opportunité d'accueillir « *des populations liantes* », de favoriser des acquisitions immobilières qui ne renforcent pas encore davantage la ghettoïsation de la ville. L'immeuble est racheté par une Société Commerciale Immobilière (SCI) qui la loue à l'association « Chez Rita » fondée en 1994. Celle-ci disputera peu à peu son indépendance et réussira à se constituer majoritaire au sein de la SCI.

Le statut :

« Chez Rita » est une association loi 1901 administrée à titre gratuit par les membres de son conseil. Chez Rita est un lieu privé, de travail et de recherche, autofinancé et indépendant. L'association a pour objet la promotion des arts plastiques, notamment par la mise à disposition d'ateliers à prix modérés. A côté des ateliers d'artistes, le lieu abrite sous son toit trois associations culturelles, trois cabinets d'architectes et six ateliers d'artisans.



Il n'y a pas de salariés dans l'association « Chez Rita ». Une expérience a été tentée au démarrage avec le recrutement d'une personne en CES et a été abandonnée car elle générait un fonctionnement trop proche de la prestation, ce qui ne correspondait pas à la démarche défendue par les membres fondateurs de l'association.

Les habitants du lieu :

Il sont environ 60 répartis entre 37 espaces délimités dans le lieu. « Chez Rita », il y a plusieurs visages de l'artiste : de l'artisan à l'artiste en passant par l'intermittent et les professions libérales. Le regroupement des résidents s'est fait autour de la qualité architecturale du lieu et par la volonté des fondateurs de l'association de panacher les occupants. Comme le dit Bernard Agnias : « *Chez Rita, c'est une courée, le familistère de Guise⁴⁷ en plus petit* ». Les catégories sociales sont ici plus variées que dans les autres lieux rencontrés et ce sont davantage des relations de voisinage qui président au fonctionnement du lieu. Il y a dix personnes qui ont établi leur domicile dans le lieu. Outre la grande variété des positions sociales, coexistent des conceptions diverses de l'art, allant de l'artisan d'art à l'artiste conceptuel. Plasticiens, peintres, vidéastes, comédiens créent dans ce lieu et développent une pluralité de pratiques artistiques. Il y a à la fois des artistes plasticiens qui adhèrent à la Maison des Artistes⁴⁸ et bénéficient donc d'un statut professionnel fondé sur les critères de revenu, à savoir la vente des œuvres. A côté de ces artistes auteurs, nous retrouvons des artistes qui ne vivent pas de leur art et qui obtiennent l'essentiel de leurs revenus au travers par exemple de l'enseignement. Deux tiers des artistes de Chez Rita sont passés par les Beaux-Arts.

Globalement, un tiers des résidents vit de revenus sociaux, un tiers correspond aux artistes professionnels, un tiers représente les artisans et professions libérales. Ces derniers fonctionnent sur un mode économique différent de l'association porteuse du lieu et génère des emplois.

⁴⁷ Le familistère de Guise, classé monument historique est un « palais social » construit entre 1856 et 1883 par l'usine Godin à l'intention de son personnel. Chaque habitant, qu'il soit ouvrier ou ingénieur dispose du même confort et peut accéder à des équipements tels que théâtre, piscine, lavoir, écoles, bibliothèques, jardin.

⁴⁸ Sécurité Sociale des artistes, gère la branche professionnelle des artistes auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques.

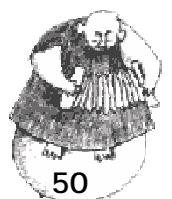


Dès le départ, le souhait a été de favoriser les croisements et les hybridations entre artistes et disciplines artistiques. L'association n'a pas pu s'abstraire dans un premier temps de son réseau affinitaire et a ouvert spontanément ses portes à des artistes-amis également à la recherche d'un toit. Il s'est peu à peu dessiné une évolution au sein du lieu qui s'est recomposé en fonction d'exigences financières et organisationnelles . Aujourd'hui, l'association privilégie une ouverture à des artistes susceptibles de s'impliquer et d'enrichir le projet collectif de l'association. Elle ne souhaite pas uniquement être un « fournisseur » d'espaces mais se positionne davantage comme un lieu de création.

Le projet

« Chez Rita » est avant tout une association qui propose aux artistes plasticiens des espaces de création. Si les artistes développent d'abord leurs travaux personnels, ils entreprennent de manière conjointe des projets au travers notamment d'expositions collectives. Celles-ci permettent de créer des liens entre les occupants, constituent une aide à la professionnalisation - le circuit de l'art contemporain étant difficile à pénétrer -, et une ressource possible pour des artistes qui ont parfois du mal à vivre de leur art. Dans ce sens, sont également favorisés des projets visant à l'aide à la publication et à la production vidéo.

L'association est cependant confrontée à un principe de réalité voire de rigidité, celui de la non-conformité du lieu aux normes de sécurité et d'un accueil du public sur un espace donc très limité. Un projet de réhabilitation d'une partie du rez-de-chaussée afin de donner une plus large audience à l'association avait été proposé à la ville mais n'a pas abouti. Bernard Agnias considère qu'il appartient aux services de la ville de créer cette visibilité puisqu'il s'agit de faire bénéficier les populations d'un projet d'intérêt général. L'Association, à ses débuts, accueillait tous les midis à sa table. Il y a eu un effet de curiosité dû à l'ouverture d'un lieu nouveau sur un territoire que les lillois regardaient alors avec curiosité ... Elle a souhaité mettre fin à cette formule afin de modifier l'habitude de consommation qui s'était créée et gagner en intensité dans les relations. Ici, on n'est pas dans une course effrénée aux visiteurs-abonnés-spectateurs mais plutôt à la recherche de terrains de rencontres signifiantes.



Aujourd'hui, on peut aller « Chez Rita » voir des expositions qui se tiennent régulièrement, on peut passer quelques heures chaque mois dans la Librairie d'artistes et se retrouver à l'Auberge Rouge. L'Auberge Rouge est une carte blanche donnée à des peintres, photographes, des comédiens de la Région. C'est une soirée de découverte artistique à chaque fois improvisée, un dîner d'art convivial et farfelu pour parler de « La pluie d'Oiseaux »⁴⁹.

Dans le cadre de Lille 2004, en février et mars, « Chez Rita » ouvrira ses portes pour « Le Salon de Jeux », une exposition ludique ou une ludothèque d'art. A mi-chemin entre l'exposition et l'estaminet, les jeux imaginés par Bernard Agnias, Saskia Hinrichs et Chito Chottin feront appel à l'adresse, à l'humour et au hasard. Le public sera invité à jouer mais aussi à boire un verre ou à déguster un plat. Mais n'allez pas croire ... ici on prend l'art au sérieux.

⁴⁹ La Pluie d'Oiseaux est la compagnie théâtrale installée « Chez Rita »

